

Comités d'Entreprise de septembre et octobre 2006

LE SNE CONTINUE DE DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES SALARIÉS

- en votant au CE de septembre le maintien des bons cadeaux de Noël pour 2006,
- en soutenant sans état d'âme au CE d'octobre les accords salariaux que ses délégués syndicaux ont signés récemment (Flash Info SNE du 21 septembre et du 2 octobre),
- en refusant de cautionner au dernier CE la politique budgétaire de la direction qui ne donne toujours pas les moyens humains nécessaires à la réalisation de nos actions et de nos missions.

Par son vote en CE, le SNE permet de maintenir les bons cadeaux de Noël à 35 € par enfant de salarié

Chaque année le Comité d'entreprise (CE) de l'Ademe attribue des bons cadeaux pour le Noël des enfants de salariés.

Les élus SNE ont voté pour maintenir en 2006 comme l'an dernier des bons à hauteur de 35 € par enfant. Ce vote a obtenu une large majorité (6 pour : SNE + CGT ; 2 contre : CFDT ; 2 abstentions : CFDT).

Le SNE n'a pas retenu la proposition de diminution voire de suppression de cette participation qui bénéficie aux familles, et n'a pas pris de décisions financières pour 2007, malgré un risque de léger déficit du budget du CE en fin d'exercice.

Les raisons :

- la ligne budgétaire « bons cadeaux de Noël » est une des plus faibles, 25 k€ ; ce ne peut être la variable d'ajustement de toute une série d'activités plus importantes telles que les gardes d'enfants ou

les chèques vacances sachant que le budget global du CE est de l'ordre de 480 k€ par an ;

- compte tenu de l'incertitude sur le montant des gardes d'enfants de 2006 (qui ne seront soldées que début 2007), il est prématuré de supprimer ou de diminuer aujourd'hui les « petites aides » pourtant appréciées alors qu'une enquête est en cours de finalisation sur les aides du CE ;
- même si nous manquons de visibilité sur le budget du CE, sujet souvent abordé mais qui laisse parfois nos élus dans l'expectative, il ne nous semble pas que la trésorerie du CE sera dans le rouge ; les montants en jeu sont faibles (4% du budget) ;
- à quelques semaines de l'élection des représentants du personnel au CE, ce n'est pas à l'équipe sortante de prendre et d'imposer des décisions aux futurs élus sur le budget 2007 qu'ils géreront, d'autant qu'il n'y a pas urgence mais seulement incertitude ; la nouvelle équipe aura toute latitude pour prendre les décisions concernant les lignes budgétaires importantes.

Qui contacter ?

Dialoguez avec nos représentants

Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ DR Centre	Arlette PÉLISSIER DR Auvergne
------------------------------------	-----------------------------------------

Délégués du personnel

Maud BÉRAUD DR Centre	André TUEUX DR PACA
Mélanie CHAUVIN Stéphane LECOINTE DR Bretagne	Maryse SERVANT Centre de Valbonne
Violaine GRILLON Laurence MÉCHIN Centre de Paris	Hervé CHALAYE DR Auvergne
	Chantal LENOIR Siège Angers

Élus & représentants au CE

Sylvie COGNÉRAS DR Languedoc-Roussillon	Alain ANGLADE Didier CHÉREL Emmanuel THIBIER Centre de Valbonne
Thérèse GIORDANO Centre de Paris	Hélène BORTOLI Denis MAZAUD Siège Angers
Hervé PERNIN DR Île de France	
Sébastien CATALANO DR Guyane	

Représentant au CA

Catherine BORGIDA
DR Languedoc-Roussillon



À cette occasion, le SNE a rappelé son attachement à la diversité des aides sociales, culturelles et de loisir apportées par le CE.

Mieux vaut deux fois qu'une...

La direction a consulté le CE sur les 2 accords salariaux récemment signés entre elle et deux organisations syndicales, dont le SNE-FSU.

En cohérence avec le travail de nos délégués syndicaux, nous avons été **le seul syndicat à voter pour, sans état d'âme**, même si cela ne relève pas spécifiquement des attributions du CE (le CE doit être informé de ce type d'accord, mais pas consulté, sauf modification récente du Code du Travail qui nous aurait échappée).

Budget de l'Agence et moyens humains : où va-t-on ?

La DM2 (deuxième ajustement en cours d'exercice) pour le budget de cette année prévoit les moyens nécessaires pour la mise en œuvre des accords salariaux signés et pour permettre les déplacements des équipes jusqu'à la fin de l'année. C'est à peu près le seul point positif que nous lui reconnaissons. Pour le reste, ce n'est pas la modeste augmentation de 4,4 M€ des autorisations d'engagement (AE) qui va compenser **le déficit de crédits de paiement (CP) qui se creuse de 26 M€ supplémentaires** : attendez-vous à la gestion des files d'attentes de vos contractants (comme les autres années et sans doute pour un bon moment). Ce ne sont pas non plus les crédits délégués pour la gestion des contrats pour le compte de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR). Certes ils pèsent pour l'équivalent de 25% de nos AE initiaux et pour l'équivalent de 10% de nos CP, mais **les moyens humains et de fonctionnement obtenus pour cette gestion sont ridicules** et ne permettent pas de lever la pression sur les équipes devant ex-

Nous invitons tous les adémiens à [nous faire connaître leur opinion](mailto:sne@ademe.fr) sur la boîte de courrier électronique (sne@ademe.fr, sujet : "CE septembre et octobre 2006", si le lien précédent ne fonctionne pas sur votre poste).

Le futur siège de l'ADEME à Angers (point d'information demandé par le SNE au CE d'octobre)

Pour la direction, « tout va très bien Madame la Marquise, tout va très bien., tout va très bien. Pourtant il faut, il faut que l'on vous dise, on déplore un tout petit rien, un incident... » :

- *du vandalisme et des vols dans le bâtiment existant, avec inondation, développement de moisissures et mauvaises odeurs et planchers à changer ;*
- *la découverte de plaques en fibrociment avec amiante au niveau des fenêtres (elles ne figuraient pas dans le diagnostic initial ! il faudra les retirer, mais ce sera coûteux et compliqué surtout que le réseau de chaleur et les casquettes ardoisées y sont fixés) ; une négociation avec Médéric est engagée pour qu'ils prennent en charge une partie de la facture ;*
- *et par conséquent des surcoûts et des retards à prévoir pour l'installation.*

Mais la direction, comme dans la chanson, se veut rassurante, tout avance normalement.

pertiser et suivre techniquement ces dossiers. Le SNE a clairement exprimé sa position sur cette DM2 et les élus à l'unanimité ont voté contre.

Quant aux premières tendances pour le budget 2007, il s'inscrit globalement dans la continuité, mais avec, nous le pressentons, **un désengagement quasi total des tutelles au profit des taxes**. Alors que ces tutelles nous imposent soi-disant les procédures (LOLF, COB, effectifs « autorisés »), on supprime en DM2 d'un trait de crayon notre participation à un des programmes de la LOLF (nos doutes sur l'utilité de la LOLF se confirment), on nous annonce la refonte de nos procédures et outils informatiques pour cause de COB (le « machin » avec les 4 métiers) et, non contente de geler 14 postes, la direction n'arrive toujours pas à trouver de remplaçants pour une douzaine de personnes. Au total **plus de 26 postes, « gel » compris, manquent actuellement** ; regardez également sur l'IntrAdeme les 28 fiches postes non pourvues. C'est au prix de ces « efforts » sur le personnel et sur les moyens de fonctionnement que la direction arrive à équilibrer son budget. **Nous ne l'acceptons pas.**

Et au CA... aussi

Le CA a entériné l'évolution des aides à la décision de l'ADEME vers plus de technicité et de clarté... à budget constant. Le développement des aides à la décision illustre la montée en puissance de la fonction « conseil » par rapport à la mission « financement » traditionnelle. Or la fonction « conseil », c'est du temps d'Adémien... sa grande richesse et une bonne part de son avenir... d'où notre insistance constante sur le renforcement du budget de fonctionnement en général, et de dégel des postes en particulier !

**Le 19 octobre
n'oubliez pas de
voter SNE
pour vos
représentants
DP, CE et CA**